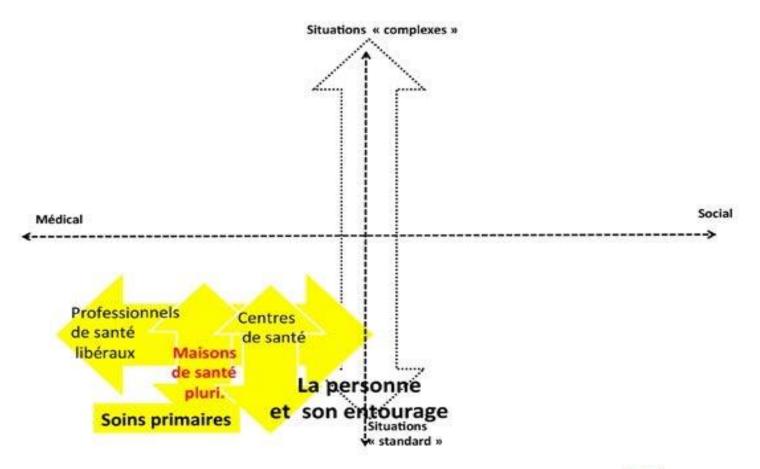
IPA, CPTS, pourquoi y croire?

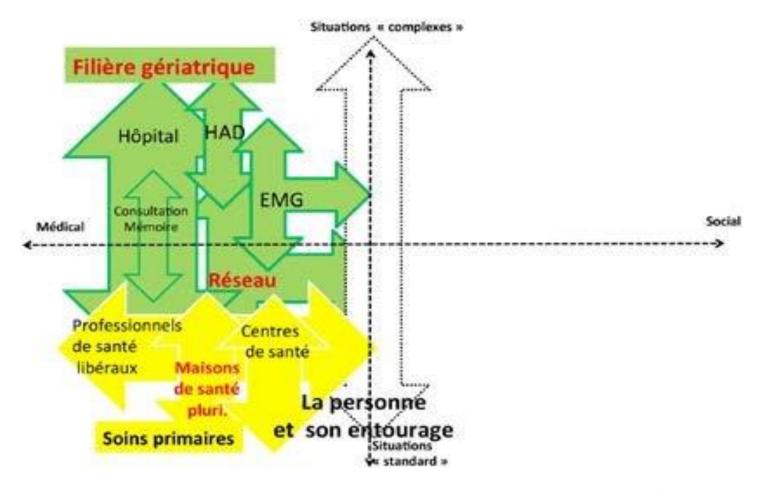
Julien Le Breton





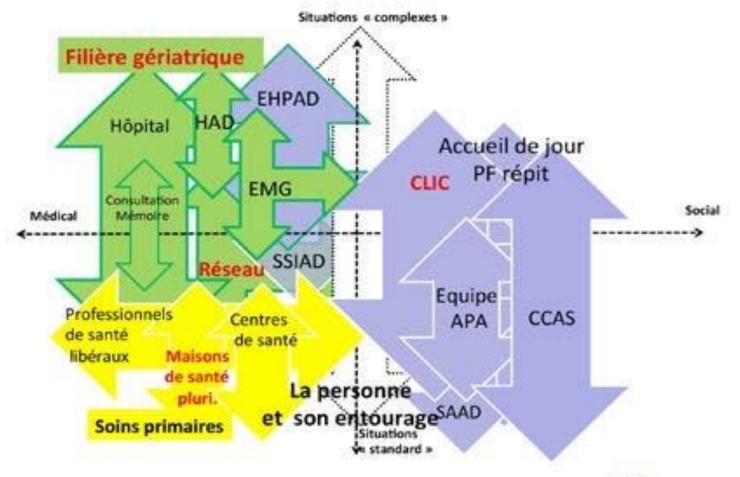






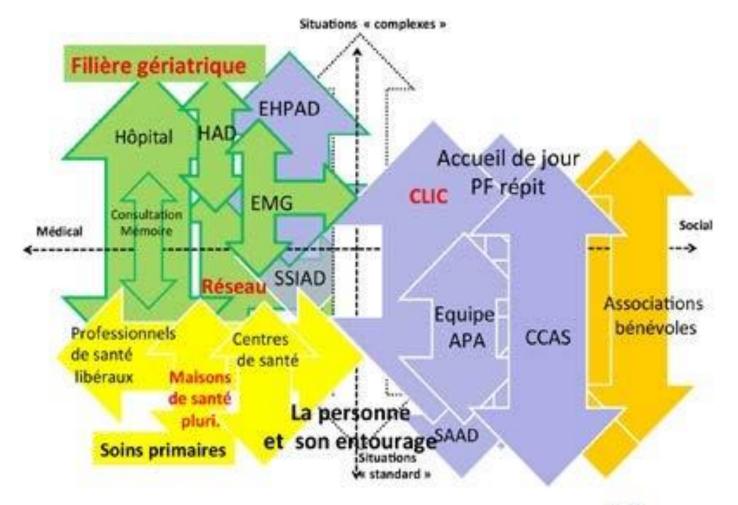






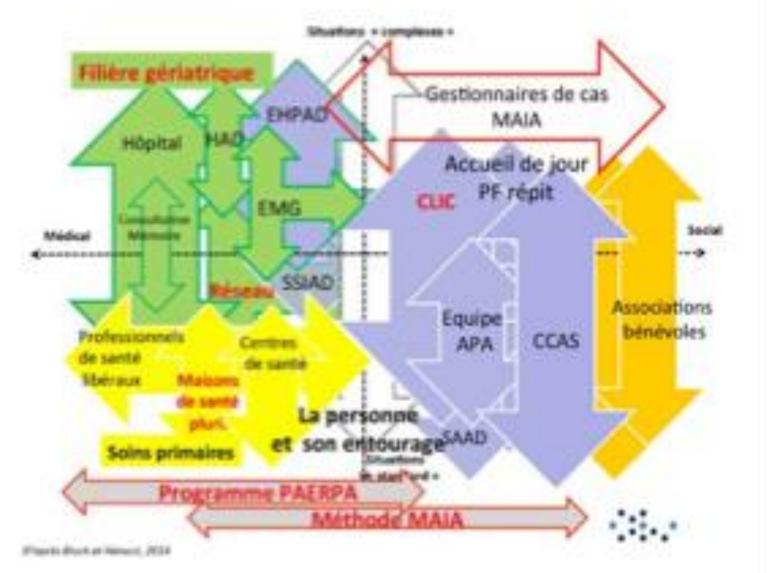






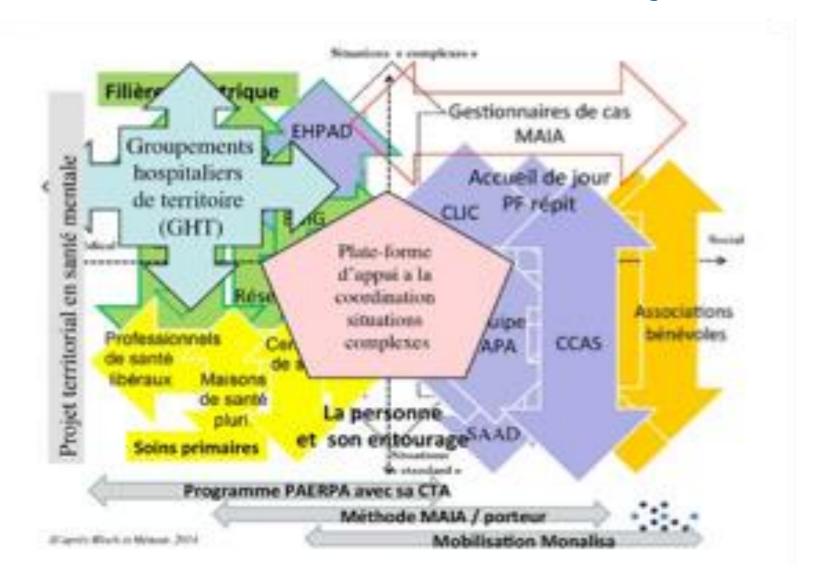






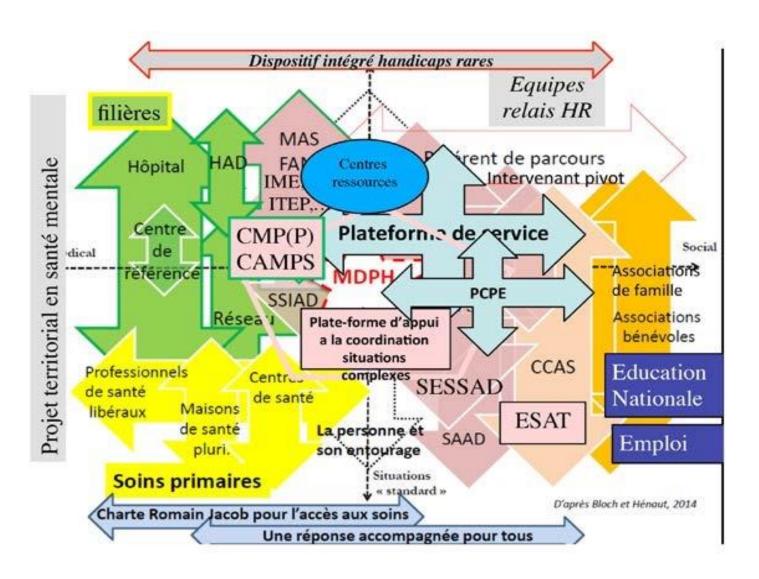


Le « millefeuille » à la française





Parcours santé mentale

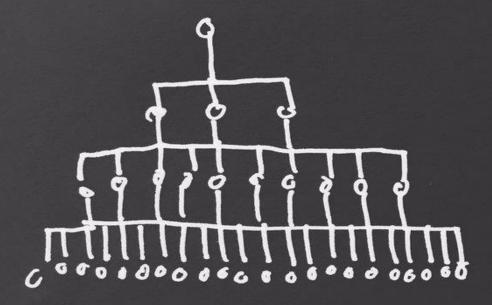




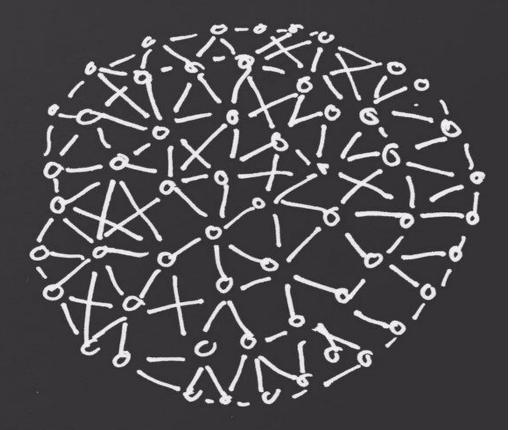
Des transformations qui ne vont pas de soi...

- « Entre-soi » médical (charte de la médecine libérale de 1927)
- Modèle classique du médecin libéral « à la papa »
 - ✓ Pivot de la prise en charge
 - ✓ Responsabilité individuelle
 - ✓ Secret professionnel
- Système cloisonné, frontières et hiérarchies professionnelles
- Système de santé ambulatoire inorganisé
- Rémunération à l'acte
- > Passer d'un fonctionnement individuel à un fonctionnement collectif





EGO SYSTEM



E co SYSTEM



Des transformations inéluctables

- Naissance de la **médecine expérimentale** (biomédecine) : Claude Bernard
- Naissance de la clinique : Michel Foucault
- Retour à la **relation médecin-malade** : Michael Balint (1957)
- Modèle biopsychosocial : George Engel (1978)
- L'impératif des soins primaires : Barbara Starfield (1994)
- Collaboration interprofessionnelle centrée sur le patient : Danielle D'Amour (1999)
- Les **niveaux de collaboration** interprofessionnelle : Emmanuelle Careau (2014)
 - → Plusieurs niveaux pertinents en fonction de la situation



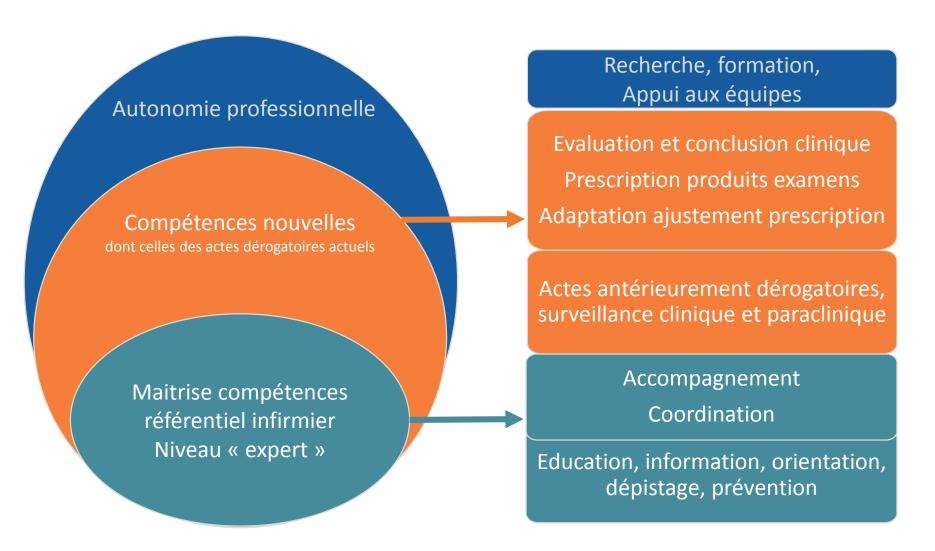


Des transformations qui se construisent

- Une proximité physique, qui peut devenir cognitive puis organisationnelle
- Une connaissance et une reconnaissance mutuelle
- Une horizontalisation des relations entre les professionnels
- Du temps pour construire du sens et négocier de nouvelles pratiques
- L'entrée dans une démarche de projet
- Un engagement et un changement de posture des médecins
- Prendre soin les uns des autres



Infirmière de pratiques avancées





Equipe de pratiques avancées

- Les pratiques avancées sont reconnues et valorisées
- Les médecins qui travaillent avec des IPA « ne reviendraient pour rien au monde en arrière »
- Les rôles sont désormais évolutifs et glissants
- Construire cette pluriprofessionnalité représente un travail en soi
 - → Une construction collective



CPTS: une communauté d'intérêt

Émergence d'une conscience commune

Une libre appartenance

- Une adhésion fondée sur des buts communs
- Une confiance mutuelle entre les membres

Une structure horizontale

- Des règles identiques pour tous les membres (tacites ou explicites)
- Une organisation dynamique : la répartition des rôles est fondée sur le volontariat et la complémentarité des compétences

Une gestion collective

- Autonomie des membres : chacun est responsable de sa propre action
- Les décisions stratégiques sont basées sur le consensus

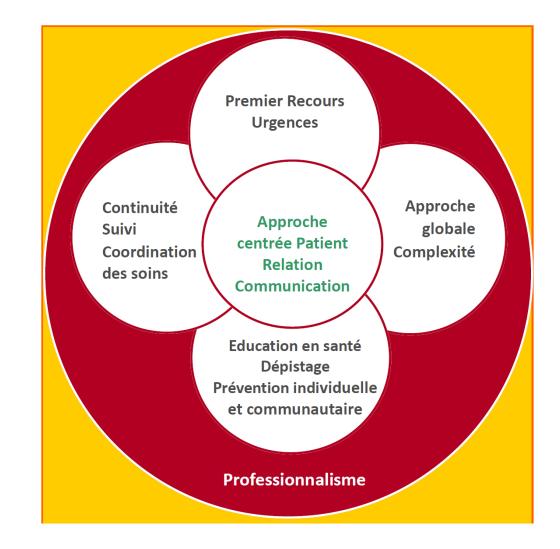


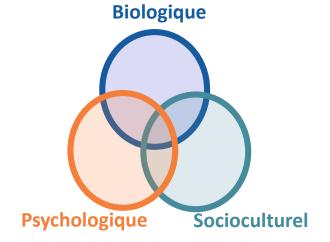
CPTS: compétences professionnelles

A partager ?













La culture territoriale

« Mille feuille à la française »

1 état / 18 régions / 101 départements / (1 250 intercommunalités) / 35 000 communes / 66 millions d'habitants

Loi municipale (1884)

- Libre administration
- Clause de compétence universelle = liberté sur les champs d'intervention
- Suffrage universel (élection des représentants)
- Organisation délibérante

Lois de décentralisation (1982/1983 et 2003/2004)

- Organisation des compétences
- Principe de subsidiarité (pertinence de l'échelon)
- Autonomie financière (impôt), péréquation (riches → pauvres)
- Quelle échelon pertinent ?



Service (au) Public

Santé : liberté ou égalité ?

Principes

- Egalité
- Continuité de service
- Mutabilité (ou adaptabilité)
- Intérêt général
- Laïcité

→ Équilibre politique publique / exercice libéral

Management

- Pas un marché
- Diversité des compétences
- Partenaires multiples
- Responsabilité partagée de l'argent public



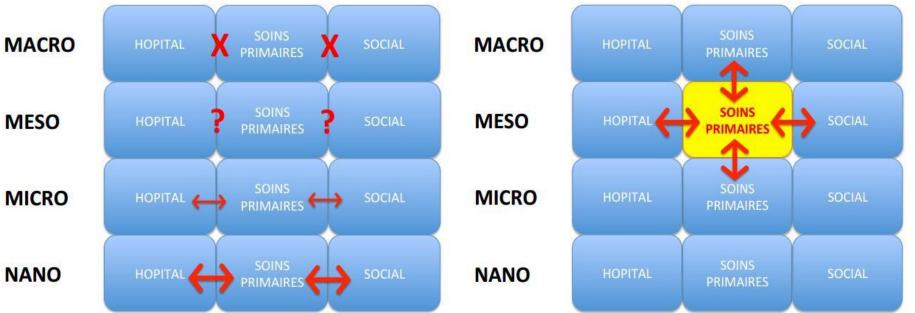
Organisation des soins primaires

MACRO(politique)

MESO (organisation territoriale)

MICRO (organisation d'équipe)
NANO (interaction avec le patient)

- = la population de la région, du pays
- = une population d'un territoire
- = une patientèle
- = une personne, une famille



→ Espace de rencontre entre acteurs horizontalement et verticalement



IPA, CPTS, comment faire sans?

Julien Le Breton



Merci de votre attention







Stratégie Nationale de Santé

Loi HPST 2009

- ✓ Médecin traitant
- ✓ ARS : Agence Régionale de Santé IDF
- ✓ CRSA : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
- ✓ PRS : Projet Régional de Santé
- ✓ CLS : Contrats locaux de santé

Loi de modernisation de notre système de santé 2016

- ✓ « Virage ambulatoire »
- ✓ CTS : Conseil territoriale de Santé 93
- ✓ GHT : projets médicaux partagés équipes médicales, élus, usagers
- ✓ PTA : appui à l'organisation des parcours complexes
- ✓ CPTS : projet de santé territorial équipes médico-sociales, élus, usagers



Gouvernance

3 niveaux de coordination :

- Coordination de proximité au plus près des patients
- Coordination d'appui au plus près des professionnels
- Pilotage stratégique au plus près du projet de santé



L'intelligence collective

« Le tout est plus que la somme de ses parties »

Chaque **membre de la communauté** est limité à une perception partielle de l'environnement (= totalité des éléments qui influencent le groupe)

Les **systèmes collectifs** sont plus ou moins sophistiqués

- Niveau 1 = une information locale et limitée
- Niveau 2 = un ensemble de règles simples
- Niveau 3 = des interactions sociales multiples
- Niveau 4 = une structure émergente utile à la collectivité
 - → Chaque individu trouve un bénéfice à collaborer (parfois instinctivement) et sa propre performance au sein du groupe est meilleure que s'il était isolé



L'intelligence collective

« Le tout est plus que la somme de ses parties »

Il s'agit d'une intelligence partout **distribuée**, sans cesse **valorisée**, **coordonnée** en temps réel, qui aboutit à une mobilisation effective des compétences

Une **finalité de contribution** caractérisée par

- un déploiement progressif
- une distribution des énergies, du pouvoir, des motivations, des visions
- les interactions sociales et naturelles du milieu
- les émotions humaines en jeu



Un espace collaboratif

Des outils de coopération

- Un réseau de communication permettant l'interaction entre tous les membres
- Des procédures facilitant la coordination des actions

Un système d'information

- Un accès total et en temps réel à l'information pour l'ensemble de la communauté
- Une vue synthétique et contextuelle de la situation pour chaque membre

Un processus d'apprentissage

- Un système de régulation : évaluation, optimisation, correction des erreurs
- Constitution d'un corpus de connaissances : archivage, indexation de l'information
- Partage d'expériences et de pratiques, émergence d'une conscience commune

